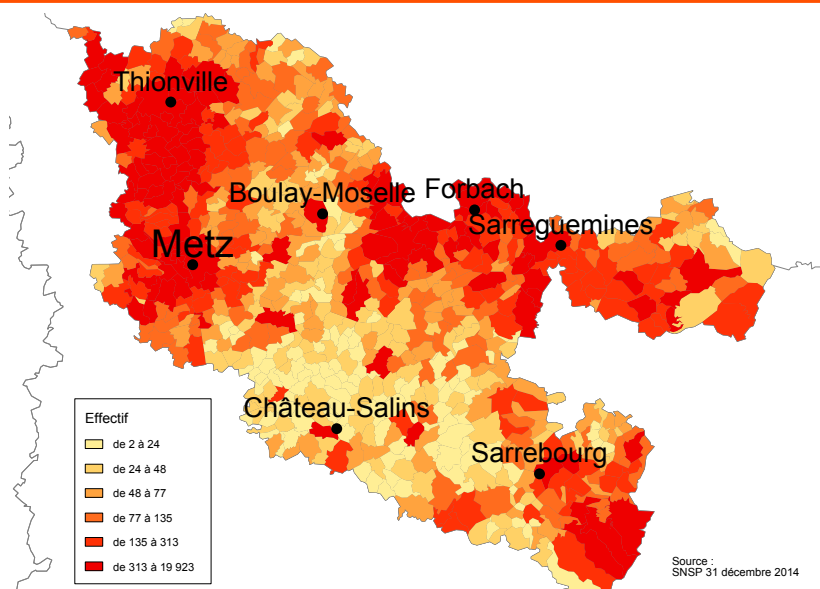


Retraités résidant dans le département

Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions⁽¹⁾ de droits directs et droits dérivés	5 268	7 398	12 666
Droit direct (retraite personnelle)	5 029	5 183	10 212
Droit dérivé (retraite de réversion)	239	2 215	2 454
Bénéficiaires du minimum vieillesse	196	233	429
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	2 184	751	2 935
Retraites anticipées longue carrière	2 055	698	2 753
Retraites anticipées assuré handicapé et travailleur handicapé	32	18	50
Pénibilité	24	15	39
Dispositif amiante	73	20	93
Âges moyens au point de départ de la retraite			
Droit direct	61,4 ans	62,9 ans	62,2 ans
Droit dérivé	72,0 ans	71,3 ans	71,4 ans

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	86 855	106 054	192 909
Retraités percevant un droit direct seul	85 154	64 459	149 613
Retraités percevant un droit dérivé seul	233	10 557	10 790
Retraités percevant les deux à la fois	1 468	31 038	32 506
Minimum vieillesse⁽²⁾	2%	2%	2%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	16 194	3 747	19 941
Retraites anticipées longue carrière	15 656	3 522	19 178
Retraites anticipées assuré handicapé et travailleur handicapé	188	87	275
Pénibilité	95	71	166
Dispositif amiante	255	67	322

Retraités du régime général par commune



¹ Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.

² Proportion par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre de l'année.

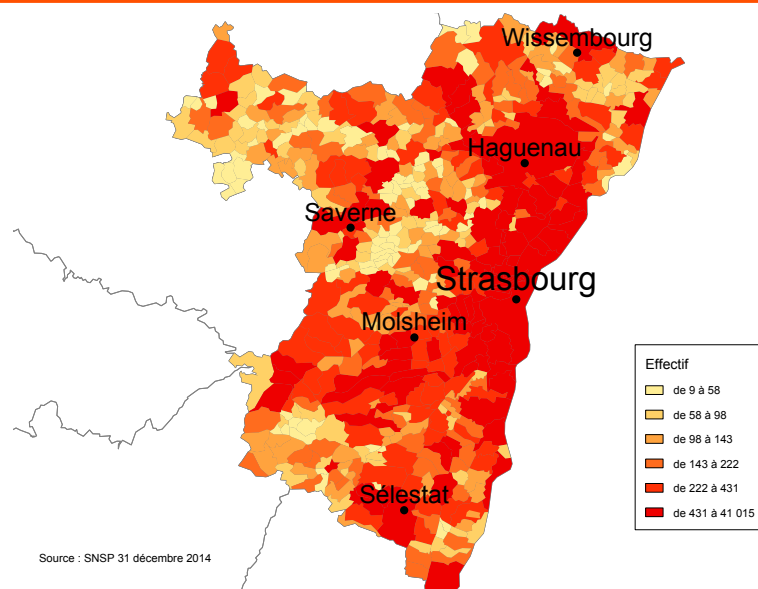
Source : Cnav, SNSP

Retraités résidant dans le département

Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions⁽¹⁾ de droits directs et droits dérivés	5 679	7 407	13 086
Droit direct (retraite personnelle)	5 400	5 298	10 698
Droit dérivé (retraite de réversion)	279	2 109	2 388
Bénéficiaires du minimum vieillesse	192	218	410
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	2 429	1 400	3 829
Retraites anticipées longue carrière	2 363	1 367	3 730
Retraites anticipées assuré handicapé et travailleur handicapé	26	15	41
Pénibilité	32	18	50
Dispositif amiante	8	0	8
Âges moyens au point de départ de la retraite			
Droit direct	61,3 ans	61,8 ans	61,5 ans
Droit dérivé	73,1 ans	72,0 ans	72,1 ans

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	94 084	116 481	210 565
Retraités percevant un droit direct seul	91 871	77 312	169 183
Retraités percevant un droit dérivé seul	273	5 723	5 996
Retraités percevant les deux à la fois	1 940	33 446	35 386
Minimum vieillesse⁽²⁾	2%	2%	2%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	19 395	8 341	27 736
Retraites anticipées longue carrière	19 125	8 190	27 315
Retraites anticipées assuré handicapé et travailleur handicapé	154	82	236
Pénibilité	96	68	164
Dispositif amiante	20	1	21

Retraités du régime général par commune



¹ Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.

² Proportion par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre de l'année.

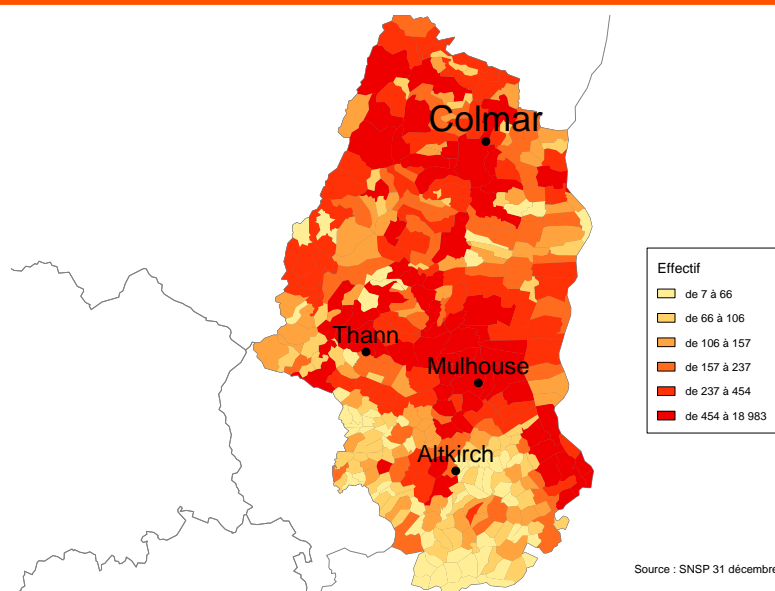
Source : Cnav, SNSP

Retraités résidant dans le département

Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions⁽¹⁾ de droits directs et droits dérivés	3 935	5 081	9 016
Droit direct (retraite personnelle)	3 751	3 596	7 347
Droit dérivé (retraite de réversion)	184	1 485	1 669
Bénéficiaires du minimum vieillesse	132	134	266
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	1 620	750	2 370
Retraites anticipées longue carrière	1 572	731	2 303
Retraites anticipées assuré handicapé et travailleur handicapé	23	15	38
Pénibilité	8	2	10
Dispositif amiante	17	2	19
Âges moyens au point de départ de la retraite			
Droit direct	61,4 ans	62,2 ans	61,8 ans
Droit dérivé	73,5 ans	72,5 ans	72,6 ans

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	67 433	81 802	149 235
Retraités percevant un droit direct seul	65 968	54 680	120 648
Retraités percevant un droit dérivé seul	178	3 877	4 055
Retraités percevant les deux à la fois	1 287	23 245	24 532
Minimum vieillesse⁽²⁾	2%	2%	2%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	12 342	4 806	17 148
Retraites anticipées longue carrière	12 139	4 696	16 835
Retraites anticipées assuré handicapé et travailleur handicapé	134	88	222
Pénibilité	27	14	41
Dispositif amiante	42	8	50

Retraités du régime général par commune



¹ Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.

² Proportion par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre de l'année.

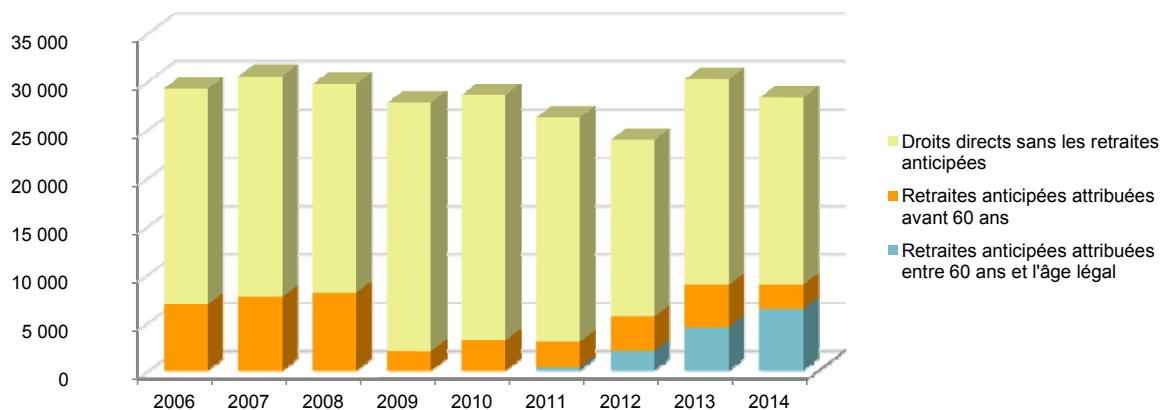
Source : Cnav, SNSP



Retraités résidant en Carsat Alsace-Moselle

Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et droits dérivés	14 882	19 886	34 768
Droit direct (retraite personnelle)	14 180	14 077	28 257
Droit dérivé (retraite de réversion)	702	5 809	6 511
Attributions du minimum vieillesse ⁽²⁾	520	585	1 105

Évolution des attributions de droits directs et retraites anticipées depuis 2006



Retraites anticipées et mesures dérogatoires

Retraites anticipées longue carrière	5 990	2 796	8 786
Retraites anticipées assuré handicapé et travailleur handicapé	81	48	129
Pénibilité	64	35	99
Dispositif amiante	98	22	120

Âges moyens au point de départ de la retraite

Droit direct	61,4 ans	62,3 ans	61,8 ans
Droit dérivé	72,8 ans	71,9 ans	72,0 ans

Proportions par rapport aux droits directs contributifs

Décote	6,6%	11,1%	8,9%
Surcote	13,3%	9,3%	11,3%
Polypensionnés	57,8%	39,3%	48,6%

Retraités en paiement au 31 décembre

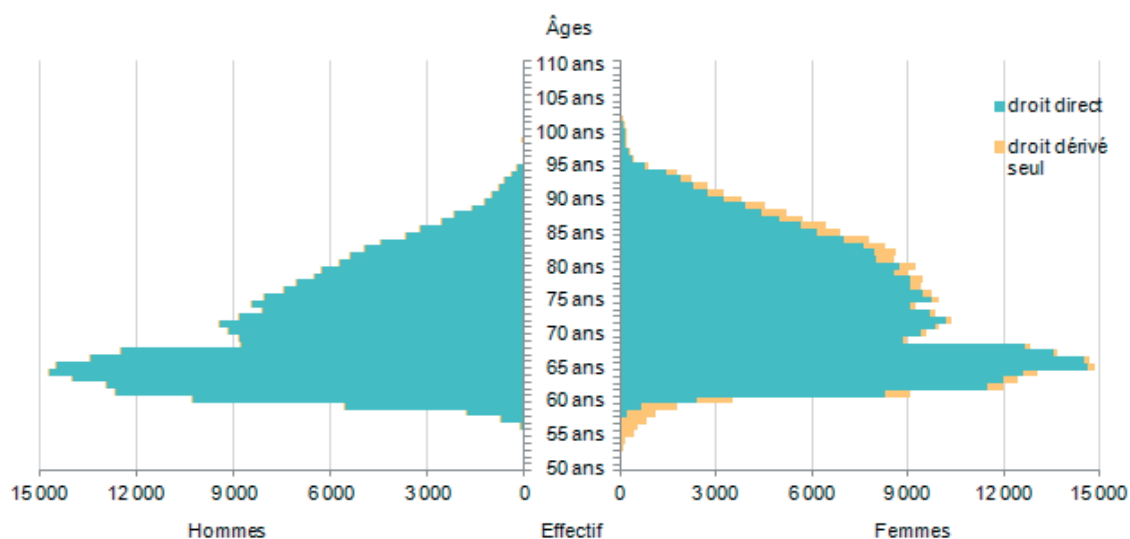
	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	248 372	304 337	552 709
Retraités percevant un droit direct seul	242 993	196 451	439 444
Retraités percevant un droit dérivé seul	684	20 157	20 841
Retraités percevant les deux à la fois	4 695	87 729	92 424
Minimum vieillesse⁽³⁾	2%	2%	2%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	47 931	16 894	64 825
Retraites anticipées longue carrière	46 920	16 408	63 328
Retraites anticipées assuré handicapé et travailleur handicapé	476	257	733
Pénibilité	218	153	371
Dispositif amiante	317	76	393

¹ Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.

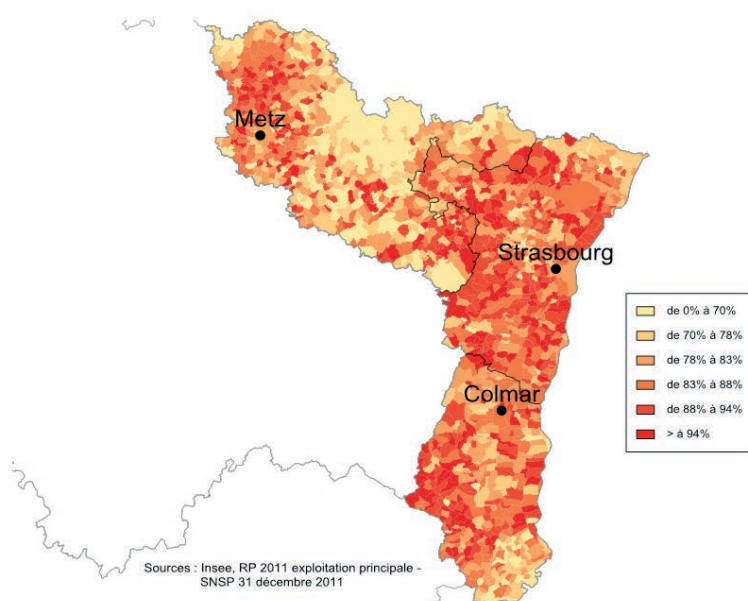
² Dénombrement des prestataires bénéficiant du minimum vieillesse.

³ Proportion par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre de l'année.

Pyramide des âges des retraités - résidents



Retraités du régime général par rapport à la population des 60 ans et plus par commune dans la Carsat Alsace-Moselle



Prestataires payés par la Carsat Alsace-Moselle

Répartition par département de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
67 - Bas-Rhin	92 772	114 728	207 500
68 - Haut-Rhin	66 301	80 358	146 659
Total Alsace	159 073	195 086	354 159
57 - Moselle	85 490	104 095	189 585
Total Alsace-Moselle	244 563	299 181	543 744
Hors région (métropole + DOM)	22 167	29 215	51 382
Hors région (étranger + TOM)	58 224	51 121	109 345
Total hors Alsace-Moselle	80 391	80 336	160 727
Ensemble des prestataires	324 954	379 517	704 471

Source : Cnav, SNSP

Retrouvez-nous sur www.lassuranceretraite.fr, www.statistiques-recherches.cnav.fr, Facebook, notre application **Retraite Sécu** et Twitter.

